

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 8

Artikel: Porquiet on p o s  tsecagni
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199243>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich f r deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Ver ffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kan len oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues num ris es. Elle ne d tient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En r gle g n rale, les droits sont d tenus par les  diteurs ou les d tenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprim es ou en ligne ainsi que sur des canaux de m dias sociaux ou des sites web n'est autoris e qu'avec l'accord pr alable des d tenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Z rich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

surtout pâtir sa domestique; ainsi, par exemple, la manie de collectionner tous les journaux, sans exception, après avoir annoté chaque numéro.

Si les devoirs d'intérieur ne l'absorbent pas tout entière, s'occupera d'œuvres philanthropiques ou religieuses, surtout celles concernant le relèvement moral; ce qui lui donnera l'occasion de visiter une fois par mois un certain nombre de personnes suivant le même courant d'idées qu'elle.

A toujours près de sa corbeille à ouvrage le roman du jour, ce qui l'amène à gémir sur les vices de notre époque, et à répéter à tout venant, avec une satisfaction exagérée, combien elle a eu de chance de ne point être mariée.

Ses parents, qui s'en réjouissent avec elle, la comblent de prévenances et de petits cadeaux, dont ses armoires regorgent, et qui s'ennuient dans l'obscurité d'être sans emploi. En revanche les bonbons fins et les chocolats pralinés, qui abondent aussi chez elle, trouveront destinataires à Noël, ou à quelque anniversaire d'ami.

Très conservateur de sa nature, elle porte les mêmes fourrures depuis vingt-cinq ans, la même façon de manche pendant un lustre, et l'arrangement de son salon n'a pas varié d'une ligne depuis qu'elle l'a hérité de sa mère. Il est raide, austère, on y a froid et on s'y fait l'effet d'un profane dans un sanctuaire.

Atteint presque toujours un âge avancé.

M^{me} L. D.

La question du jour.

Il paraît que, ces jours, dans les bureaux de poste suisses, on voit une foule de petits colis portant la mention: *Décoration en retour. Très fragile.*

Beaucoup plus fragiles, en effet, que ne le croiaient leurs possesseurs, ces décorations.

Ces petits rubans multicolores, qui se sont abattus sur notre pays comme une pluie de confetti — on en retrouve partout — et qui, en dépit de l'article 12, ont, si nombreux, trompé la vigilance de nos garde-frontières, sont aujourd'hui l'objet de toutes les conversations, de tous les articles de journaux.

En vérité, c'est leur faire beaucoup d'honneur.

Dans les pays monarchiques, qui leur ont donné le jour, ces hochets font vraiment moins parler d'eux que chez nous, en pleine terre démocratique. C'est que, là-bas, ils n'ont pas l'attrait du fruit défendu; en a qui veut. Un peu d'argent, un peu d'intrigue, et le tour est joué.

Lorsque le chef de l'Etat ou seulement quelque ministre d'un pays « à décorations » s'en va en tournée, il emporte, dans sa valise, un certain nombre de grands cordons, de croix, de palmes ou de petits rubans, tout comme nous, simples mortels, emportons dans nos poches, quand nous allons en visite, quelques caramels pour les bambins de notre hôte. Affaire de simple politesse.

Ne raconte-t-on pas, en effet, qu'un ministre de je ne sais plus quelle puissance, en mission à l'étranger, avait emporté une telle quantité de décorations qu'il ne put, malgré ses largesses, épuiser sa provision.

Au retour, lorsque son valet de chambre ouvrit les malles, il retrouva le stock.

— Voici, dit-il à son maître, quelques décorations de Votre Excellence n'a pas utilisées. — Vraiment! oh bien, prends-les, mon ami, et si tu as quelque politesse à faire à tes amis...

Chez nous, un décoré a-t-il jamais eu l'idée de se parer de son petit ruban? Mais non, il sait trop bien que « ça ne prendrait pas. » Le décoré « suisse » ne s'accorde cette puérile satisfaction que lorsqu'il s'en va en pays

étranger. On peut vérifier le fait sur nos bateaux à vapeur, par exemple. Aussitôt le bateau entré dans les eaux françaises, le décoré disparaît subitement — disparition d'ailleurs momentanée et toute naturelle. Quand le décoré revient au jour, il porte le petit ruban à sa boutonnière et son œil, brillant d'une innocente joie, semble vous dire, sans la moindre malice: *Ici, l'on décore!*

Mais, enfin, qu'on ait ou non exagéré les choses, puisqu'il y a un article 12, c'est le droit et le devoir de nos autorités de le faire respecter. Sinon, qu'on le supprime! J. M.

Nous avons reçu la lettre suivante; il s'agit toujours de la question des décorations.

Monsieur le Conteur,

J'ai un gros poids sur la conscience et je voudrais bien m'en décharger, depuis que j'ai appris par les papiers que la patrie est en danger, à cause des décorations étrangères données à quelques-unes de nos grosses niques, fonctionnaires et soldats. Or, je sais impertinemment que deux personnes de chez nous ont été décorées par un souverain, étranger du dehors, le roi Toffaa, qui demeure par là-bas, du côté du Sénégal. C'est une grosse plaque de laiton jaune, qui pèse bien un demi-kilo et qui doit se porter sur le creux de l'estomac avec un cordon noir en bandouillère. On l'appelle l'*Etoile noire du Bénin*, je sais pas pourquoi, car ça ne paraît pas tant bénin que ça, attendu qu'elle donne droit à une pension annuelle de 200 *côrisses*, que c'est une sorte de monnaie en coquilles. Pensez-vous, Monsieur le Conteur, si nous étions encore inondés de cette monnaie de singe, comme si on n'avait pas assez avec les étaliens, les femmes assises et les papés; qu'on a déjà tant de peine à renfiler quand on en a attrapé par mégarde. Par bonheur que cette pension ne se paie qu'à la Banque cantonale de ce Toffaa, et jusque présent ils n'ont pas osé y aller, à cause du mal de mer.

Je voudrais pas faire du tort à ces personnes, qui sont de tant joli hommes, mais vous savez, le devoir avant tout. Pourtant, si y risquaient de se faire coffrer, vaudrait peut-être mieux ne rien dire. Qu'en pensez-vous?

On vous salue bien.

JEAN-ABRAM,
à Pierre à Chez.

La patrie en danger.



LE CAPORAL (terrible): Misérable! vous êtes décoré!! Et les circulaires!... (à la chambrée) et vous autres, vous ne dites rien?...

Qu'est-ce que c'est que cette croix?...

LA RECRUE (tremblante): Excusez, caporal; c'est... je suis... c'est la Croix-bleue!

Porqu'et on pào sè tsecagni.



N'ia pas fatta dè bin grand tsouze po amenà 'na niéze et mimameint 'na trevouigna!

Vouaiti-vai lè fennès! tantou sè létson, tantou sè medzont et lào faut pou po étrèein bize-bille; adon, coumeint sont quasu totès parairès et que l'ont adé bouna pince, l'est la leingua que va quand l'ont 'na tsecagne, et se duès vesenès s'ein diont tant que faut oquid d'autro, lè pè lè quiettès que s'eimpougnont, pu quand se sont bin trevougnés, que l'ena a son fordaï tot dégoursi, l'autro sa béguinta dé-freguelhia àobin son cotillon tot ein brequès, sè cratchont contre et tot est de.

Po lè z'hommo, l'est on autr'affère et lè tsecagnès arrevont pe soveint et vout assebin pe rudo; suffit qu'on aussè on mitoyen, on pas-sàdzo su lo vesin, on sè fà la potta, pu vouai-que lo tribunat, lè dzudzo et lè z'avocats et qu'on aussè gagni, qu'on aussè perdu, on sè redio pas lo mot, on sè guegnè dè travai et on s'ein vaut 'na mau dào diabblio tantqu'à ce que l'on aussè bailli 'na boun'estrivière à l'autro.

Et onco n'ia pas fatta d'avai on bin plière su lo vezin po se tsamailli dinse; suffit pi que y'aussè zu 'na vota, l'abbay àobin la faira, quand dou gaillà ont on boccon quartettà et que ion dâi dou vollie couiena l'autro, se y'a 'na réson que dépassai, craque! vouai-que 'na tsapliâie et n'est pas pè lè quiettès que s'eimpougnont, mà tot lao z'est bon: lo poueing, lè pi, 'na botolhie, on tabouret, et rà! S'ein fojont tant que poivont et l'est avoué dâi ge potsi, dâi grâobons su lo piffre, tot einsagnolâ, la tita crévâie que sè raminont à l'hoté avoué lào z'haillons à maiti dépondus, sein comptâ que l'ont onco épéclliâ ti lè carreaux dè la pinta, éclliâffâ 'na demi-doizanna dè botolhies et trossi on part dè piautès dè tabourets.

Et se l'on a onco on bré rontu, l'autro cauquies coutès einfonçâies, que faille pèdzi pè lo ihi on part dè senanès po cein remettèr, n'ein demorzont onco pas que n'aussant trainâ lào tsausses dévânt lo dzudzo, et tant qu'ào tribunat.

Et tot cein porqu'et, ditès-vai? Po 'na ràvéri! po on affèrè dè rein dào tot!

L'est veré que cé tsancro dè vin, qu'est por-tant tant bon et que fà tant dè bin, s'on ein bâi fenameint cauquies verro, reind rudo crouie lè dzeins que s'ein boutont on part dè demi-litro, ein on iadzo derrai lè tètets et práo soveint lè tsecagnès, lè trevougnès arrevont pace qu'on a trào tserdzi, mà, coumeint vo z'è de, le poivont assebin arrevâ po dâi misères, dè rein dào tot et po lo vo provâ vè vo z'ein derè iena que vo ne sèdès petètrè pas.

Dou dè cliâo dzouveno lurons que recordont dein cliâ grant'écoula dè Lozena que l'âi dion l'Universitéro, saillèssant onna né dè 'na rioula que l'aviont fé dein 'na pinta avoué lào camarâdo; l'ein aviont ti dou 'na bombardâie dào dianstre et coumeint l'allâvânt ti dou dào mimo côté, sè baillivant lo bré po s'allâ reduire.

Cein allâ bin on momeint, mà arrevâ ào maitèin dào Grand-Pont, ne sè pas que dào diabblio s'étiènt de, mà tantia que s'arrètont et que ion dè cliâo co fe à l'autro.

— T'ein a meintu! n'est pas verè!

— Oi! l'est verè! et te n'è qu'on sâ-pou et on tadiè! repond l'autro:

A cé mot dè tadiè vouai-que l'autro que tèt fot 'na ramenâie à l'autro avoué son chaton; lo camarado l'âi châtèit dessus ein lo sertes-seint pè lo coison et vouai-que mè dou gaillâ que vont sè rebattâ dein lo maidelion.

Pè bounheu qu'on gâpion passâvè perquie po lè dépondre sein quiet sè taupèriont adé.

— Enfin ! que lào fe cé gapion, quand l'uront tre la pé, porquiet vo z'astiquâ-vo dinse ein-tre dou camarado ?

— Eh bin ! lào repond ion dâi gaillâ, ne no s'ein tsecagni avoué mon camarado, pace que li preindai qu'Adam, don lo premi hommo, n'avâi jamé zu dâi z'agaçons pé lè zartlets, pâceque deïn cé teïmps on ne savâi onco pas ceïn que l'étâi lè solâ et lè chôques, et mié sottigno què oi ! Ora, vouaïquie tot !

La traversée du Simplon au XVII^e siècle.

Un anglais, John Evelyn, qui revenait d'Italie, par Milan et le Simplon, au milieu du XVII^e siècle — le tourisme ne date pas d'hier, comme on le voit — a laissé de très curieuses notes de voyage. Le *Journal de Genève* a publié une intéressante traduction de ces notes ; nous en extrayons ce qui suit :

Le lendemain, nous recommençâmes à monter au milieu de rochers étranges, horribles et épouvantables ; régions où les sapins croissent en abondance, et habités uniquement par des loups, des ours ou des chèvres sauvages. Nulle part nous ne pouvions voir plus loin devant nous qu'à une portée de pistolet, l'horizon étant fermé par des rochers et des montagnes, dont les sommets couverts de neige semblaient toucher le ciel, et en nombre d'endroits perçaient les nuages. Ici et là, entre leurs fissures, se précipitent des cascades de neige fondu et d'autres eaux qui font un grondement terrible, répercuté par les rocs et les cavités. Par endroits, ces eaux, se brisant dans leur chute, nous mouillent comme si nous eussions passé au travers d'un brouillard, de telle sorte que nous ne pouvions ni nous voir l'un l'autre, ni nous entendre, mais, confiants dans nos honnêtes mules, nous suivions au pas notre chemin.

Par endroits, des ponts étroits, faits simplement en abattant d'énormes sapins qu'on couche en travers d'une montagne à une autre, par dessus des cascades d'une profondeur stupéfiante. Ces ponts sont très dangereux, ainsi que les passages en corniches, pratiqués en taillant la paroi des rochers. En certains endroits, nous passons entre des montagnes qui ont été brisées et sont tombées l'une sur l'autre, ce qui est très terrible, et l'on a besoin d'un pied sûr et d'une tête solide pour faire l'ascension de quelques-uns de ces précipices ; en outre, ce sont des repaires d'ours et de loups qui ont quelquefois attaqué les voyageurs.

En ces lieux habite une sorte de braves gens qui ont des gorges monstrueuses, des excroissances de chair qui se développent sous leurs cous. J'ai vu de ces gens qui avaient de ces excroissances aussi grosses qu'un sac d'argent de cent livres (sterling ?) pendant sous leurs mentons, surtout parmi les femmes, et cela tellement lourd que, pour se soulager, beaucoup de gens portent un linge autour de la tête qui descend sous leur menton pour soutenir leur goître.

Leur habitude de boire tellement d'eau de neige est considérée comme la cause de leur goître. Les hommes, buvant plus de vin, ne sont pas aussi scrofuleux que les femmes. La vérité, c'est que ces gens sont une race particulière et beaucoup de grands buveurs d'eau ici n'ont pas ces tumeurs prodigieuses. Cela vient, comme nous disions, du sang, et c'est un vice de la race.

Cette peau de leur visage étirée en bas les rend si laids, si décharnés et défigurés, que rien ne saurait être plus effroyable. Ajoutez à cela un étrange costume boursoufflé, des fourrures, et leur langage barbare, mélange corrompu de haut-allemand, de français et d'italien. Ce sont des gens de haute stature, extrêmement farouches et rudes, mais honnêtes et dignes de confiance.

Ce soir, en passant par des hauteurs presque inaccessibles, nous arrivâmes en vue du mont Sempronius, aujourd'hui mont Semplon, qui porte à son sommet quelques huttes et une chapelle.

Comme nous nous en approchions, le chien du capitaine Wray se mit à chasser un troupeau de chèvres au bas des rochers dans une rivière formée par la fonte des neiges.

Arrivés dans notre gîte froid, quoiqu'il y eût un poêle dans chaque chambre de la maison, nous

trouvons un souper de fromage et de lait, avec un vin détestable. Nous nous mîmes au lit dans des armoires si élevées au-dessus du sol qu'il fallait y monter au moyen d'une échelle. Nous étions couverts de plumes, c'est-à-dire nous étions entre deux couvertures remplies de plumes, et pas plus grandes qu'il ne fallait pour nous tenir au chaud.

Le plafond de la chambre est étrangement bas pour des gens de haute stature. La maison était à ce moment, en septembre, à moitié couverte de neige.

Le lendemain matin, comme nous faisons nos préparatifs pour quitter à la hâte ces lieux inconfortables, arrive un gigantesque jeune homme réclamant de l'argent pour une chèvre qu'il affirmait que le chien du capitaine Wray avait tuée. En discutant cette affaire, et impatientés de rester là au froid, nous donnâmes de l'éperon à nos mules, et essayâmes de partir, mais une multitude de gens s'étaient attroupés autour de nous ; c'était dimanche matin et on attendait le prêtre pour dire la messe ; ils arrêtaient nos mules, nous forcèrent à descendre et, nous désarmant de nos carabines, nous menèrent dans une des chambres de notre logis et y mirent une garde. Ainsi nous restâmes prisonniers jusqu'à ce que la messe fût finie.

Alors arrivèrent une dizaine de Suisses rébarbatifs qui, s'attribuant les fonctions de magistrats, s'assirent sur la table et nous condamnèrent à payer une pistole pour la chèvre et dix de plus pour avoir essayé de partir, nous menaçant, si nous ne payions pas immédiatement, de nous jeter en prison et de nous y garder jusqu'à un jour de justice publique où nous aurions risqué d'avoir nos têtes tranchées.

On nous dit plus tard que chez ces rudes peuples une très petite offense reçoit souvent cette condamnation. Quand même ces procédés nous paraissent extrêmement injustes, nous jugeâmes plus prudent de nous tirer des mains de ces gens ; par conséquent nous payâmes humblement la somme demandée et, avec des visages courroucés, on nous rendit nos mules et nos armes.

Le chemin qui nous restait à parcourir était, à ce qu'on nous disait, couvert de neige depuis la création ; pas un homme ne se souvient de l'avoir vu sans neige et, à cause des fréquentes chutes de neige, la trace du chemin est continuellement recouverte.

Nous passons près de plusieurs mâts élevés, plantés pour guider les voyageurs, ces mâts étant placés de telle sorte que la vue s'étend de l'un à l'autre, comme c'est le cas de nos fanaux. En quelques endroits, où il y a une fente entre deux montagnes, la neige la rempli, et, tandis que la neige au-dessous se fond, elle laisse au-dessus une arche, pour ainsi dire, de neige gelée, tellement durcie qu'elle porte le plus grand poids imaginable, car, comme il neige souvent, il gèle perpétuellement, ce que j'éprouvai, en effet, à tel point que le froid m'arracha jusqu'à la peau du visage.

Comme nous commençons à descendre un peu, le cheval du capitaine Wray, qui portait tout notre bagage, plongea dans un tas de neige fondante au bord de la route et glissa dans un affreux précipice, ce qui enflamma tellement le colérique cavalier, son maître, qu'il allait tirer deux balles dans la pauvre bête, de crainte que notre guide n'allât la sortir de là pour s'enfuir avec sa charge ; mais au moment où il soulevait sa carabine, nous poussâmes un tel cri et bombardâmes le cheval de tant de boules de neige que, rassemblant toutes ses forces, il plongea de nouveau à travers la neige et tomba d'une ravine dans une autre profondeur, près d'un chemin où nous devons passer. Il s'écoula beaucoup de temps avant que nous puissions l'atteindre, mais à la fin nous y arrivâmes, le déchargémes de son fardeau, le tirâmes de la neige, où il aurait certainement été gelé, si nous ne l'avions pas empêché, avant la nuit. Nous jugeâmes qu'il avait fait une glissade et une chute sur un espace d'environ deux milles, mais sans avoir d'autre mal qu'un engourdissement temporaire des membres. Après avoir été vigoureusement frotté et frictionné, il accomplit le reste du voyage pas trop mal.

Aux approches de la nuit, nous arrivâmes dans un chemin plus large, à travers de vastes forêts de sapins qui revêtent la région moyenne de ces rocs. Là, on brûlait quelques-uns de ces arbres pour faire de la poix et de la résine.

Nous passons près de plusieurs cascades de neige fondu qui se sont creusé des lits de profon-

deur formidable dans les crevasses des montagnes et qui grondaient tellement qu'on pouvait les entendre à plus de sept milles. C'est de ces sources que tirent leur origine le Rhône et le Rhin, qui passent à travers toute la France et l'Allemagne.

LA SEMAINE ARTISTIQUE. — On se divertit beaucoup, à Lausanne, et de la bonne manière. Si les distractions augmentent, on peut se féliciter de leur voir revêtir un caractère de plus en plus artistique. Preuve en soit le programme de la semaine qui commence, dans lequel nous voyons, entr'autres :

DIMANCHE. — **Théâtre**, à 2 h. *Les deux Orphelines* et *Le Docteur Jojo* (dernière matinée de la saison). — A 8 h., *Francillon* et *Les Dominos roses*. — **Kursaal**, à 2 h. et à 8 1/2 h. *En voiture pour Lausanne*, revue locale à grand succès (dernière matinée).

LUNDI. **Kursaal**. — A 8 1/2 h. *Dernière soirée de gala*, attractions nouvelles.

MARDI. **Théâtre**. — A 8 h., *La Nuit des Quatre temps*, le drame national de M. René Morax, sera représenté par la société artistique *La Muse*. Décors spéciaux. — **Kursaal**, à 8 1/2 h., dernière représentation de *En voiture pour Lausanne*.

MERCREDI. **Théâtre**. — Deuxième représentation de *La Nuit des Quatre Temps*.

Boutades.

— Eh bien, Popol, as-tu obtenu une meilleure place que la semaine dernière, à ton école ?

— Oh ! oui, grand-papa, maintenant je suis tout à côté du fourneau.

M. B., vieux célibataire, croit se consoler de son triste isolement en disant des femmes le plus de mal possible.

— Elles sont toutes plus sottes les unes que les autres, dit-il. Je n'en ai trouvé qu'une qui eût un peu de bon sens et d'esprit.

— Pourquoi ne l'avez-vous pas épousée ?

— C'est elle qui n'a pas voulu de moi.

Jeudi dernier, sur la place St-François, tandis qu'il neigeait si fort, un brave homme contemplait avec admiration une vieille dame, suivie d'un toutou. Pour que le chien ne refroidit pas ses petites pattes au contact de la neige, sa maîtresse venait de le prendre dans ses bras.

— « Voilà ce qu'il m'aurait fallu », s'écrie le brave homme, avec un soupir, « une femme qui soit aux petits soins pour moi ! »

Pendant le repos du dimanche, Le paysan va voir son champ...

C'est ce que faisait, il y a quelque temps, un de nos campagnards, accompagné de « sa moitié ». Tous deux avaient passé la soixantaine ; ils allaient, courbés par les ans et par le travail !

— Holà, vcis-tu, Fanchette, quand l'un de nous deux sera mort, je crois bien que je louerai ce champ-là afin de pouvoir me reposer.

— Ce bon M. T... est vraiment un homme de beaucoup de cœur ; l'autre jour encore, il me disait : « Ah ! mon cher, si je le pouvais, je donnerais aux pauvres tout ce que j'ai. »

— Je le crois bien ; il n'a que des dettes.

A l'hôpital.

Deux médecins se rencontrent dans les corridors.

— Dites-moi, mon cher, vous avez, dans votre service un cas bien intéressant, ce pauvre T..., chambre 18. Il vous faut me permettre de l'étudier un peu.

— Très volontiers, mais, vous savez, je ne vous le donne pas, mon malade, je vous le prête seulement.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.